



NPA Quevilly-Couronne 4 juin 2017

CONTRE LE PRÉSIDENT DES PATRONS, PRÉPARONS LA RIPOSTE !

Pour mener les prochaines étapes de son offensive contre les travailleurs et les classes populaires à coup d'ordonnances, Macron veut maintenant conquérir une majorité parlementaire à l'occasion des prochaines élections législatives. Mais alors qu'il jouait les « antisystème » pour se faire élire président, les listes de « *La République En Marche* » s'annoncent comme une vaste opération de recyclage. On y trouve les politiciens qui ont mis en place les politiques anti-ouvrières ces dernières décennies, ainsi que les traîtres, des arrivistes, des patrons...

Avec Macron, patrons et capitalistes sont aux anges

Pour ce gouvernement au service du patronat, toutes les attaques sont déjà programmées. Après une soi-disant « concertation » avec les syndicats et les organisations patronales qui durera jusqu'à l'élection de la nouvelle assemblée – le 18 juin – ce sera le rapide lancement de l'offensive contre le Code du travail, avec le vote d'une loi d'habilitation à légiférer par ordonnance « *durant l'été* », puis une loi de ratification des ordonnance « *courant septembre* ».

L'objectif : aller plus loin que la loi El Khomri, en privilégiant les accords d'entreprise par rapport aux accords de branche et au Code du travail. En ligne de mire, les salaires et la majoration des heures supplémentaires, qui pourraient – avec un accord local – être inférieurs à ceux prévus dans les accords de branche. Et pour faire passer un accord qui n'aurait que la signature de syndicats minoritaires, il est proposé qu'un patron puisse organiser un référendum dans l'entreprise. Il est également prévu de réintroduire le plafonnement des indemnités pour licenciement abusif, supprimé de la « loi travail ». A l'ordre du jour encore, une hausse de la CSG de 1,7 point qui pèserait sur les salaires et les retraites... pour compenser la suppression des cotisations chômage et maladie.

Macron prévoit enfin de s'en prendre, d'ici la fin de l'année, à l'assurance chômage, puis à l'horizon du 1^{er} semestre 2018, au système de retraite.

Ce n'est pas à l'Elysée, ce n'est pas à Matignon

Qu'on obtiendra satisfaction...

Face à cette offensive imminente, la mise en œuvre, par les directions syndicales, d'un plan de mobilisation sociale d'ampleur serait la moindre des choses. Mais après les premières rencontres entre les responsables syndicaux et Macron, puis son premier ministre, on est très loin du compte.

Alors que Macron s'est ouvertement payé la tête de ses interlocuteurs syndicaux, déclarant à un de ses ministres : « *Je ne leur ai rien dit* », tous ont voulu croire qu'il allait assouplir son calendrier.

Berger de la CFDT a « *sentit un président de la République à la fois déterminé à mettre en place ses réformes, mais aussi à l'écoute* ». Mailly de FO a « *sentit qu'à priori, il y a des marges de manœuvre* ». Quant à la direction de la CGT, elle a estimé que « *si le Président semble déterminé sur sa volonté d'accroître la casse du Code du travail, [...], il semble plus mesuré sur la forme et les délais de mise en œuvre* » !

Au-delà des législatives : préparer la riposte

Nous voilà donc prévenus : nous ne pourrions pas compter sur les directions des confédérations syndicales pour préparer cette inévitable confrontation.

Partout, dans les lieux de travail, les écoles, les quartiers, la question clé va être de regrouper, dans les syndicats, dans les collectifs de lutte, les forces disponibles pour engager la contre offensive contre les projets du gouvernement.

Ce regroupement a déjà commencé avec le « Front social » qui regroupe à ce jour plus de 70 organisations syndicales et associatives. A son appel, des milliers de personnes ont déjà manifesté le 22 avril, veille du 1^{er} tour de la Présidentielle, puis le 8 mai, au lendemain du 2^{ème} tour. Il appelle d'ores et déjà à manifester le 19 juin, au lendemain du 2nd tour des législatives.

Dans ces élections législatives, là où le NPA n'est pas en mesure de présenter des candidat(e)s sur le programme défendu par Philippe Poutou à la présidentielle, il appelle à voter pour les candidat(e)s de Lutte ouvrière. Un moyen d'affirmer que nous nous préparons à repousser les offensives à venir !

NPA Comité Quevilly-Couronne

Après les présidentielles, les affaires reprennent !

C'est tout d'abord Richard Ferrand, ministre de la Cohésion des Territoires, qui fait acheter par sa compagne un local afin de le louer aux Mutuelles de Bretagne, société dont il est le directeur général. Bénéfice net : un demi million d'euros sans avoir déboursé un centime ...

A Saint-Denis (93), c'est une candidate de En Marche qui a mis en location un taudis dans un immeuble frappé d'une interdiction d'habiter. 650 € mensuels pour 23 m², c'est « En marche » marchand de sommeil !

C'est aussi Marielle de Sarnez, ministre chargée des Affaires Européennes, visée ainsi que 19 autres eurodéputés par une enquête préliminaire pour abus de confiance et emploi fictif. François Bayrou, ministre de la Justice, s'est même permis de relayer un de ses communiqués affirmant qu'il n'y avait aucun emploi fictif dans leur parti, le Modem...

Ce sont enfin toutes les sociétés privées par lesquelles ont transité nombre de membres du gouvernement : Dassault, Schneider Electric, Danone-Nestlé, Crédit Agricole, Thalès, Havas, Rotschild, etc... Ce sera plus pratique pour signer les contrats !

Rien de nouveau donc sous le soleil, on prend - presque - les mêmes, on agite un peu et on recommence.

Les candidats Macron en marche pour leurs privilèges !

En Marche, le parti de Macron se vante de faire du nouveau. Il fonctionne comme une entreprise avec son patron et son DRH. Pas de votes dans des instances locales pour choisir les candidats aux élections. Il fallait envoyer son CV à une commission de candidatures présidée par un ancien ministre de Chirac. Que du neuf !

Plus des deux tiers des candidats en Marche sont « bac+5 » alors qu'ils ne représentent que 9 % de la population. 25 candidats dirigent des entreprises plus ou moins grandes. A l'inverse, les employés et professions intermédiaires, qui représentent plus de 30 % de la population, sont à peine 10 % des candidats. Il n'y a aucun ouvrier...



On nous parle de « société civile ». C'est celle des privilégiés. Elle exclut ceux et celles qui travaillent. Et ils veulent nous imposer à coup d'ordonnances une réforme du code du travail pour favoriser les licenciements, eux qui ne savent que commander ! La nouveauté de Macron, elle se combattra dans les usines, les services et la rue.

Le « nouveau » : un Gattaz au féminin à la tête du ministère du travail

« *Bien-être et efficacité au travail* », c'est le titre d'un des livres de Muriel Pénicaud. La nouvelle locataire du ministère du travail s'est imposée à Dassault Système puis à Danone, des sociétés comme tout le monde le sait qui s'occupent surtout de l'efficacité des travailleurs ... et du bien-être des patrons !

Pour étaler ses compétences, elle affirme qu'elle « *parle le même langage que les patrons* », elle parle « *stratégie business* ». Le nouveau politique de Macron accouche, sans surprise, d'un Gattaz au féminin à la tête du ministère du travail, contre les travailleurs.

Pour notre bien-être, il est même prévu « pour lever les freins à l'embauche en CDI » ... de limiter les indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif : patrons, licenciez comme vous voulez !

Rien de nouveau donc pour nous, le gouvernement du patronat poursuivra les attaques contre le monde du travail, il faut donc s'organiser pour riposter collectivement.